

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET
ETHNOPSYCHIATRIE**

N° 1007

**INTERPRÉTARIAT MÉDICAL ET SOCIAL :
COMMENT FAIRE FACE AUX OBSTACLES
LINGUISTIQUES DANS LES SOINS**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1007 INTERPRÉTARIAT MÉDICAL ET SOCIAL : COMMENT FAIRE FACE AUX OBSTACLES LINGUISTIQUES DANS LES SOINS

N° du stage	1007
Durée du stage	1 jour
Prix	Prix sur demande

Lieu de stage	Dans l'établissement
Dates	

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du champ médical ou social en première ligne face aux patients/usagers allophones (peu ou non francophones) : infirmiers, aides-soignants, médecins, psychologues, assistants de service social, cadres, chefs de service, personnels administratifs.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un interprète, politologue, formateur en interculturel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser les professionnels de la santé sur l'interprétariat médical et social, à l'accueil et la prise en charge des patients/usagers allophones (peu ou non francophones).
- Travailler avec un interprète et utiliser l'interprétariat médical pour comprendre aussi les obstacles d'ordre culturel et faciliter la communication.
- Souligner la nécessité de cette activité afin de procurer des soins de qualité, fiables.
- Éviter des erreurs et difficultés à cause des incompréhensions ou malentendus d'ordre linguistique.
- Sensibiliser sur les effets positifs de l'interprétariat médical pour la prise en charge des patients allophones et sur les effets négatifs en cas d'interprétariat non-professionnel ou de l'absence d'interprétariat médical.

- Comment travailler avec un interprète et utiliser l'interprétariat médical pour comprendre aussi les obstacles d'ordre culturel et faciliter la communication.

PROGRAMME

1. Brève histoire de l'interprétariat : développement en France, contexte, flux migratoires.
2. Les caractéristiques et techniques de travail, types d'interprétariat médical et social.
3. Les effets bénéfiques de l'interprétariat pour les soins, côté soignant et côté soigné.
4. Le déroulement d'un entretien avec un patient en présence d'un interprète : les étapes à respecter (avant, au début, pendant et après l'entretien), le positionnement triangulaire (professionnel de santé, patient/usager, interprète).
5. La gestion des situations difficiles.
6. Etude de cas, mises en situation par rapport aux pratiques vécues.
7. Le déroulement d'un entretien avec un patient en présence d'un interprète : les étapes à respecter (avant, au début, pendant et après l'entretien), le positionnement triangulaire (professionnel de santé, patient/usager, interprète).
8. Le profil, la formation et les qualités indispensables d'un interprète professionnel.
9. La gestion des situations difficiles.
10. Etude de cas, mises en situation par rapport aux pratiques vécues.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°1007 INTERPRÉTARIAT MÉDICAL ET SOCIAL : COMMENT FAIRE FACE AUX OBSTACLES LINGUISTIQUES DANS LES SOINS

N° du stage	1007	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	1 jour	Dates	
Prix	Prix sur demande		

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :
TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :
EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
SERVICE : TÉL :
LIEU DE TRAVAIL :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
☐ Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr